

Parc paysager d'activités de
LANDACRES - Parc certifié ISO 14001

2021
meilleurs voeux





Vie du Parc

Un nouvel élu à la CAB pour la certification de Landacres

Suite aux dernières élections municipales et communautaires, c'est désormais M. **Stéphane BOURGEOIS**, Maire de Baincthun, qui est l'élue référent à la CAB pour toutes les questions en lien avec la certification ISO 14 001 du parc paysager d'activités de Landacres. Monsieur BOURGEOIS prend la succession à ce poste de M. **Jacques POCHET**, ancien Maire d'Hesdin l'Abbé, dont nous tenons tout particulièrement à saluer l'implication durant toutes ces années et la contribution au développement du parc d'activités.



Le miel de Landacres

La récolte 2020 est arrivée ! **Plus de 38 kg ont été produits par les abeilles des sept ruches installées au cœur même du parc de Landacres.** Une belle récolte au printemps avec 23 kg, suivie d'une récolte de 15 kg cet été un peu moins importante compte tenu de la sécheresse qui a diminué le nombre de fleurs à butiner. Le miel est actuellement en cours de conditionnement dans des pots par l'apicultrice de la société ID Verde qui seront très prochainement distribués à chaque entreprise du parc de Landacres.



Du recyclage

à la ferme de Landacres

N'étant plus occupée, la ferme située à proximité du rond-point entre les Transports Allan et Petit Pierre a été démolie à la fin du printemps. Une nouvelle parcelle à vocation économique est donc disponible. Les murs de la maison étaient constitués de pierres naturelles. Ces moellons ont suscité l'intérêt successif de plusieurs partenaires qui souhaitent les récupérer mais ont dû y renoncer par manque de place pour les stocker. Les trois camions de quinze tonnes de pierres ont finalement été livrés à Echinghen. **Un bel exemple d'économie circulaire.**

Gens du voyage

Cet été, le Village PME a été occupé illégalement à deux reprises par des gens du voyage. Deux groupes d'une centaine de caravanes se sont installés chacun pendant une semaine au mois d'août. Comme évoqué en revue de direction, **une barrière a depuis été installée à l'entrée du village PME** permettant l'accès aux agriculteurs pour exploiter leurs terres et évitant des arrivées intempestives et autres dépôts sauvages.

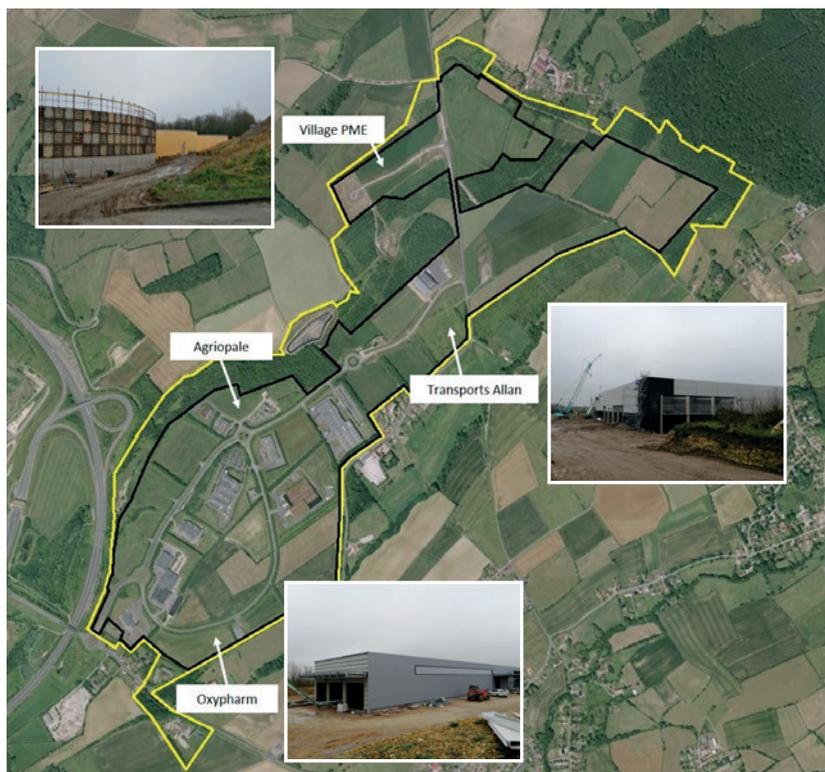
LANDACRES, un parc en plein développement

Désormais seul parc d'activités de l'agglomération boulonnaise disposant encore de foncier économique disponible, **Landacres suscite actuellement un vif intérêt de la part des investisseurs.**

Sur la partie d'ores et déjà aménagée du parc, trois entreprises ont concrétisé leur projet et les chantiers sont actuellement en cours de réalisation : l'unité de méthanisation **Agriopale**, **Oxypharm** (matériel de soins à la personne) et les **Transports Allan**.

D'autres contacts sont en cours avec des sociétés intéressées par des parcelles, mais sans confirmation pour le moment.

Tous les regards sont tournés vers **l'extension située au niveau de la rue de Bruxelles, rebaptisée "Village PME"**. Cette partie du parc s'étend sur plus de 7 hectares et est déjà pré-aménagée en voirie et réseaux divers. Elle a l'avantage de proposer des parcelles de moindre superficie (entre 3 et 5.000 m²) qui peuvent être découpées selon les besoins. De nombreux contacts avec des petites et moyennes entreprises sont établis suite à deux rencontres d'informations qui ont été organisées par la CAB. Les porteurs de projet ont ainsi pu se rencontrer, échanger et être rassurés quant au fait de ne pas être les seuls à vouloir s'implanter sur cette zone.





Les réunions en lien avec la certification ISO 14 001

Audit

Le 26 novembre 2020, Stéphane BOURGEOIS et les équipes de la CAB ont été audités par Afnor Certification à l'occasion du troisième et dernier audit du cycle de certification 2018-2020. **Passé avec succès, aucune non-conformité n'est à déplorer, des points forts notamment la qualité du site et son entretien.** Il a néanmoins été souligné l'importance de la question de l'eau sur le parc :

- en tant que ressource à préserver **en maîtrisant mieux sa consommation** ;
- **en matière de rejets** et notamment suite aux pollutions successives intervenues depuis un an ayant entraîné des dysfonctionnements au niveau de la station d'épuration.

Le prochain audit de novembre 2021 aura pour objectif de renouveler la certification ISO 14 001 du parc pour trois nouvelles années.

Revue de direction

Cette réunion annuelle, organisée cette année le 22 juin, permet – outre le suivi des actions du système de management environnemental – aux industriels d'échanger entre eux et avec les élus et services de la CAB sur l'actualité du parc. Les discussions ont notamment tourné autour **des nouvelles implantations** mais aussi de **l'incidence des chantiers** et de **l'arrivée de nouvelles activités** sur le trafic par exemple. Un question-

naire avait été adressé aux entreprises pour avoir une idée du trafic généré par l'activité de chacun. Merci à ceux qui ne l'ont pas encore fait de prendre le temps d'y répondre : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQL-SeqC5vocOFFI3oAQuicZyvWpLXkkQVR9Pf2eg-FrLpDCoE6-cw/viewform?usp=sf_link



La question de la sécurisation du site avec la présence des gens du voyage a également été évoquée. Enfin, en ce qui concerne le haut débit, une rencontre entre la CAB et SFR Réseau s'est tenue récemment et a permis de garantir l'accès au très haut débit pour les entreprises qui doivent alors se mettre en relation avec l'opérateur de leur choix.

Ce même jour a été organisée **l'assemblée générale de l'Association Syndicale Libre de Landacres** permettant de voter les budgets 2019 (réalisé) et 2020 (prévisionnel). A noter qu'une assemblée générale extraordinaire sera prochainement programmée afin de procéder au renouvellement des membres du Conseil d'administration et du Bureau de l'association.

La Lettre de Landacres / N°66 Janvier 2021

Rédaction : Communauté d'agglomération du Boulonnais

Maquette : Service communication CAB

Contact : Communauté d'agglomération du Boulonnais

1, boulevard du Bassin Napoléon - BP 755 - 62321 Boulogne-sur-Mer Cedex

Tél : 03 21 10 37 66 / Fax : 03 21 10 36 06 / E-mail : economie@agglom-boulonnais.fr